

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 23 janvier 2013

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Nathalie GEIGER

Conseillers présents : **9**

SEANCE du 1^{er} février 2013

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Marcel NORTH, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Richard RUSCH

Procuration : Néant.

Avant de traiter l'ordre du jour, le maire demande à l'assemblée de revenir sur la délibération n° 2012/60 du 13 décembre 2012 concernant l'achat de terrains par la commune. La délibération et le compte-rendu de la séance semblent comporter une erreur lors de la mention des votes. La délibération a été adoptée à deux voix contre, deux abstentions et cinq voix pour. Les écrits seront donc modifiés en conséquence.

Délibération n° 2013/01

Objet : Modification de la délibération n° 2012/53 du 23 novembre 2012 portant adhésion au Groupement d'Action Sociale du Bas-Rhin

Vu la délibération du conseil municipal n° 2012/53 du 23 novembre 2012 portant adhésion au GAS 67 ;

Considérant que la délibération sus-désignée ne mentionne pas la date à compter de laquelle la commune souhaite adhérer au GAS et au CNAS, le CNAS a demandé à ce que la date soit précisée par délibération ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents :

DECIDE de maintenir les dispositions de la délibération sus-mentionnée et de ne la modifier qu'en précisant que la commune adhère au GAS 67 au 1^{er} janvier 2013.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 1^{er} février 2013.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 4 février 2013.

Le Maire
Alain NORTH